



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 2 novembre 2011 — N° 57

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Beauchamp (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner l'intronisation au Temple de la renommée du ski canadien de M. Mark Labow.

Mme Doyer (Matapédia) fait une déclaration concernant Mme Doris Lecours, récipiendaire d'une médaille de l'Assemblée nationale du Québec.

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration concernant le Prix régional Innovation clinique 2011 remis aux infirmières du CSSS des Îles.

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration concernant la famille Desrosiers de Saint-Hermas de Mirabel.

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration concernant l'impact des compressions budgétaires au CHSLD Jean-De La Lande.

2 novembre 2011

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration concernant le lancement de la campagne 2011 de Nez rouge.

M. Blanchet (Drummond) fait une déclaration concernant le Coup de cœur francophone.

M. Morin (Montmagny-L'Islet) fait une déclaration afin de souligner l'intronisation de M. Alfred Boulet au Temple de la renommée de l'agriculture du Québec.

M. Robert (Prévost) fait une déclaration concernant M. Dang Thang Bui, récipiendaire du Prix Dollard-Morin.

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration concernant la création de l'Innoparc de Lévis.

À 9 h 57, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 11.

Moment de recueillement

2 novembre 2011

Présentation de projets de loi

M. Bachand, ministre du Revenu, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 32 Loi donnant suite au discours sur le budget du 17 mars 2011 et à certains autres énoncés budgétaires et édictant la Loi concernant les paramètres sectoriels de certaines mesures fiscales

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 32.

Dépôts de documents

Mme Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport d'activité du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011.

(Dépôt n° 745-20111102)

Dépôts de pétitions

M. Auclair (Vimont) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 115 membres du personnel du Centre de santé et de services sociaux de Laval et citoyens et citoyennes de la région, concernant l'octroi de la prime de soins critiques au personnel du bloc opératoire du Centre de santé et de services sociaux de Laval.

(Dépôt n° 746-20111102)

2 novembre 2011

M. Auclair (Vimont) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 41 membres du personnel du Centre de santé et de services sociaux de Laval et citoyens et citoyennes de la région, concernant l'octroi de la prime de soins critiques au personnel infirmier en hémodynamie du Centre de santé et de services sociaux de Laval.

(Dépôt n° 747-20111102)

M. Trottier (Roberval) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 726 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le cancer de la peau et le bronzage artificiel.

(Dépôt n° 748-20111102)

M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 34 946 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la demande d'instituer une commission d'enquête publique sur la collusion et la corruption dans le domaine de la construction et sur le financement des partis politiques.

(Dépôt n° 749-20111102)

M. Traversy (Terrebonne) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 060 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la création de nouvelles places en garderie à 7 \$.

(Dépôt n° 750-20111102)

2 novembre 2011

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Hivon (Joliette) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 662 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le cancer de la peau et le bronzage artificiel.

(Dépôt n° 751-20111102)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Gignac, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dépose :

Trois communiqués de presse, datés respectivement du 4 juillet 2008, du 9 octobre 2008 et du 27 mars 2009, concernant le projet du complexe hydroélectrique de la Romaine et la signature de trois ententes entre Hydro-Québec et la communauté d'Ekuanitshit, la Première Nation Nutashkuan, les communautés de Pakua Shipu et d'Unamen Shipu.

(Dépôt n° 752-20111102)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Bouillé (Iberville) dépose :

Copie d'une lettre concernant l'Association des garderies privées du Québec.

(Dépôt n° 753-20111102)

Motions sans préavis

M. Bergeron (Verchères), conjointement avec Mme Roy, leader du deuxième groupe d'opposition et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant M. Jacques Duchesneau; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

2 novembre 2011

Mme Roy, leader du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Lapointe (Crémazie), M. Charette (Deux-Montagnes) et M. Gauvreau (Groulx), présente une motion concernant les victimes de cyberprédateurs; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, conjointement avec M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), Mme Roy, leader du deuxième groupe d'opposition, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie), M. Aussant (Nicolet-Yamaska) et Mme Beaudoin (Rosemont), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne les quarante ans de présence institutionnelle du Québec en Allemagne, qui ont permis de tisser et d'entretenir des liens solides et étroits avec cet État qui constitue la première puissance économique de l'Europe et un pays phare de la construction européenne;

QUE les membres de l'Assemblée nationale du Québec témoignent de l'importance qu'ils accordent aux relations avec ce pays prioritaire pour le Québec et notamment au partenaire privilégié qu'est la Bavière.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier), conjointement avec Mme Richard (Marguerite-D'Youville), M. Curzi (Borduas), Mme Lapointe (Crémazie) et Mme Beaudoin (Rosemont), présente une motion concernant la contribution santé; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 24, Loi visant principalement à lutter contre le surendettement des consommateurs et à moderniser les règles relatives au crédit à la consommation;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé et de services sociaux afin notamment de resserrer le processus de certification des résidences pour personnes âgées;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 120, Loi concernant les campagnes à la direction des partis politiques.

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de statuer sur une demande de mandat d'initiative concernant l'audition de M. Pierre Marc Johnson, négociateur en chef pour le Québec dans le cadre des négociations concernant l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne; puis afin de statuer sur les modalités de l'examen du rapport quinquennal de la Commission d'accès à l'information.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Thériault, ministre du Travail, propose que le principe du projet de loi n° 33, Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Adoption

Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que le projet de loi n° 23, Loi modifiant divers régimes de retraite du secteur public, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 23 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi modifiant la Loi concernant la mise en œuvre de l'Accord sur le commerce intérieur.

Après débat, le rapport est adopté.

2 novembre 2011

À 12 h 28, à la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Bergeron (Verchères) propose :

QUE l'Assemblée nationale exige du contrôleur des armes à feu qu'il prenne toutes les mesures nécessaires afin de préserver l'intégralité des données québécoises inscrites au Registre des armes à feu.

M. Ouimet, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; 7 minutes 42 secondes sont allouées aux députés du deuxième groupe d'opposition; 10 minutes sont allouées aux députés indépendants; le reste du temps sera partagé également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par les députés du deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Le temps non utilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice-versa. Les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Au cours de son intervention, M. Gautrin (Verdun) propose :

2 novembre 2011

QUE la motion du député de Verchères soit amendée de la manière suivante : à la troisième ligne, remplacer le mot « québécoises » par les mots « provenant du Québec »;

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale exige du contrôleur des armes à feu qu'il prenne toutes les mesures nécessaires afin de préserver l'intégralité des données provenant du Québec inscrites au Registre des armes à feu.

Puis M. Gautrin (Verdun) propose un deuxième amendement :

QUE la motion du député de Verchères soit amendée de la manière suivante : à la première et à la deuxième ligne, remplacer les mots « exige du » par les mots « demande au gouvernement fédéral qu'il exige de son »;

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral qu'il exige de son contrôleur des armes à feu qu'il prenne toutes les mesures nécessaires afin de préserver l'intégralité des données provenant du Québec inscrites au Registre des armes à feu.

M. Bergeron (Verchères) accepte la première proposition d'amendement et refuse la deuxième proposition d'amendement de M. Gautrin (Verdun).

Le débat se poursuit sur la motion principale de M. Bergeron (Verchères), et sur le premier amendement de M. Gautrin (Verdun).

Le débat terminé, la motion d'amendement est adoptée.

La motion de M. Bergeron (Verchères) ainsi amendée est ensuite mise aux voix, un vote par appel nominal est exigé.

2 novembre 2011

La motion ainsi amendée est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 54 en annexe)

Pour : **107** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 3 novembre 2011, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 17 h 16, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 3 novembre 2011, à 9 h 45.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 2 novembre 2011, à 15 h 35, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Gendron, troisième vice-président de l'Assemblée nationale et de M. Arseneault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 9 Loi resserrant l'encadrement des vérifications en matière de permis et apportant d'autres modifications à la Loi sur la sécurité privée
- n° 23 Loi modifiant divers régimes de retraite du secteur public

Le Président

JACQUES CHAGNON

2 novembre 2011

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion amendée de M. Bergeron (Verchères) :

(Vote n° 54)

POUR - 107

Arcand	Chevarie	Kelley	Pigeon
Auclair	Cloutier	Khadir	Poirier
Aussant	Corbeil	Kotto	Ratthé
Bachand	Courchesne	Lapointe	Reid
(Arthabaska)	Cousineau	L'Écuyer	Richard
Bachand	D'Amour	Léger	(Marguerite-D'Youville)
(Outremont)	Deltell	Lehouillier	Richard
Beauchamp	Diamond	Lemay	(Duplessis)
Beaudoin	Doyer	Lessard	Robert
(Mirabel)	Drainville	MacMillan	Rotiroti
Beaudoin	Drolet	Malavoy	Simard
(Rosemont)	Dubourg	Maltais	(Dubuc)
Bédard	Dufour	Marceau	Simard
Bergeron	Dutil	Marcoux	(Kamouraska-Témiscouata)
Bergman	Ferland	Marois	Simard
Bernard	Fournier	Marsan	(Richelieu)
Bernier	Gagnon-Tremblay	Matte	Sklavounos
Billette	Gaudreault	McKay	St-Amand
Blais	(Jonquière)	Ménard	St-Arnaud
Blanchet	Gaudreault	Moreau	St-Pierre
Bolduc	(Hull)	Morin	Thériault
Bonnardel	Gautrin	Ouellet	Traversy
Boucher	Gignac	Ouellette	Tremblay
Bouillé	Girard	Pagé	Trottier
Boulet	Gonthier	Paquet	Turcotte
Carrière	Grondin	Paradis	Vallée
Champagne	Hamad	Pelletier	Vallières
Charbonneau	Hivon	(Saint-Hyacinthe)	Vien
Charest	Huot	Pelletier	Villeneuve
Charlebois	James	(Rimouski)	Weil